



OBSERVATOIRE
DU SAHARA
ET DU SAHEL



PROJET ITTAS

AMELIORER LA GIRE, LA GESTION ET LA GOUVERNANCE FONDEES
SUR LA CONNAISSANCE DU BASSIN DU NIGER ET DU SYSTEME AQUIFERE
D'IULLEMEDEN-TAOUDENI/TANEZROUFT

Termes de références

pour l'élaboration des éléments de politiques pour améliorer
de la gestion, la gouvernance, la conservation et la protection
des ressources en eau du Système Aquifère d'Iullemeden-
Taoudéni/Tanezrouft (ITTAS)

(Algérie, Bénin, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Nigeria)

Recrutement d'un Consultant international chargé de l'élaboration
des éléments de politiques pour une gestion intégrée et conjointe/conjonctive
des ressources en eau de surface et souterraine

[AC/OSS/ITTAS_Consultant-International/170823-14]

TABLE DES MATIERES

1. CONTEXTE.....	3
2. OBJECTIFS	4
3. RESULTATS ATTENDUS	5
4. PRODUITS ATTENDUS.....	5
5. PROFIL ET QUALIFICATIONS DU CONSULTANT	5
5.1. Formation et expériences.....	5
5.2. Compétences requises	6
6. LIVRABLES, DUREE ET REMUNERATION	6
6.1. Livrables.....	6
6.2. Durée et rémunération	7
7. PRESENTATION DU DOSSIER	7
7.1. Offres techniques	7
7.2. Offres financières	7
8. EVALUATION.....	7
8.1. Offres techniques	7
8.2. Offres financières	8
8.3. Evaluation finale.....	8
9. MODALITES DE SOUMISSION ET DATE LIMITE	8
10. ANNEXES.....	9
Annexe 1 - Fiche de soumission de la proposition financière	9
Annexe 2 - Ventilation du prix forfaitaire.....	10
Annexe 3 - Modèle de déclaration sur l'honneur	11

1. CONTEXTE

L'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) est une organisation internationale à vocation africaine, créée en 1992 et basée à Tunis depuis 2000. Aujourd'hui, l'OSS compte parmi ses membres : 33 pays (26 pays africains et 7 pays non-africains), 13 organisations représentatives de l'Afrique de l'Ouest, de l'Est et du Nord, des organisations des Nations Unies ainsi que 3 organisations non gouvernementales.

L'OSS a pour mission d'appuyer ses pays membres africains dans la gestion durable de leurs ressources naturelles dans un contexte de changement climatique particulièrement défavorable. Son action se situe principalement dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches de l'Afrique.

L'OSS développe des concepts et des méthodologies pour le suivi environnemental, la gestion des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique autour des programmes scientifiques et techniques « Terre », « Eau », « Climat » et « Biodiversité » pour favoriser une gestion intégrée et concertée des ressources naturelles en Afrique.

Dans le domaine de l'eau, l'OSS travaille à la gestion concertée des ressources en eau souterraines partagées, en assurant la promotion du concept de « conscience de bassin » par le développement des connaissances, la création d'outils communs de gestion, le diagnostic partagé des risques et des potentiels de développement des usages. Grâce à leur appropriation par les pays et à leurs équipes multidisciplinaires, les interventions de l'OSS peuvent contribuer à apporter des solutions régionales et internationales aux défis environnementaux.

Dans ce contexte et dans le cadre du présent projet régional « Améliorer la GIRE, la gestion et la gouvernance fondées sur la connaissance du bassin du Niger et du Système aquifère d'Iullemeden-Taoudéni/Tanezrouft (NB-ITTAS) » concerné par 11 pays¹, l'OSS est l'une des quatre Agences d'exécution du projet (ABN, OSS, UNIDO, UNESCO). L'OSS a la charge, entre autres, de développer le processus ADT/PAS (Analyse Diagnostique Transfrontalière/Programme d'Action Stratégique) préconisé par le FEM (Fonds pour l'Environnement Mondial, GEF en anglais) pour les Eaux Internationales (GEF-IW).

Le projet NB-ITTAS a pour objectif d'améliorer la gestion, la gouvernance, la conservation et la protection des ressources en eau, basée sur la connaissance des ressources en eau du bassin du fleuve Niger et les Systèmes aquifères d'Iullemeden-Taoudéni/Tanezrouft (SAIT), afin de soutenir la GIRE au profit des communautés et de la résilience des écosystèmes. Le projet contribue à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD2, ODD6 notamment la cible 6.5, et ODD 13 avec les cibles 13.1 et 13.2).

Le projet s'étend à la fois sur le bassin du fleuve Niger (NB) et les systèmes aquifères d'Iullemeden et de Taoudéni/Tanezrouft (ITTAS), deux Systèmes transfrontaliers qui revêtent une importance cruciale pour des millions de personnes vivant dans les zones rurales qui dépendent encore fortement de l'agriculture pour leur subsistance.

Le bassin du fleuve Niger, superposé à l'ITTAS dans sa partie supérieure, médiane et de son delta intérieur, couvre une superficie de plus de 2,2 millions de km², dont environ 1,5 million de km² de bassin hydrologiquement actif répartis dans les neuf pays membres de l'ABN (le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Tchad, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger et le Nigeria). Le Système aquifère d'Iullemeden-Taoudéni/Tanezrouft (ITTAS) couvre une superficie d'environ 2,5 millions de km² et s'étend sur sept pays que sont l'Algérie, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Nigeria.

Le développement de l'Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) de l'ensemble d'ITTAS est dans sa phase terminale. La prochaine étape consiste à élaborer le Programme d'Action Stratégique.

Le bassin du fleuve Niger a déjà bénéficié de ce processus pour les eaux de surface. Le bassin du fleuve Niger est actuellement dans sa phase de mise en œuvre de son Plan d'Action Stratégique contribuant à la réalisation du Plan d'Action pour le Développement Durable (PADD) de la Vision Partagée du bassin.

L'ADT régionale a permis d'identifier les interventions ayant le plus grand potentiel d'influence positive sur le Système Aquifère concerné (points leviers) qui seront pris en compte dans l'élaboration du Programme d'Action Stratégique (PAS) de l'ITTAS. Par ailleurs, lors de l'atelier régional tenu les 7 et 8 mai 2015 à Niamey (Niger), les

¹ Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria et Tchad

pays ont retenu les thèmes² devant faire l'objet des projets pilotes de démonstration des meilleures pratiques en matière de gestion des ressources en eau souterraines partagées. Les solutions concluantes seront retenues pour l'élaboration et la mise en œuvre du PAS.

En effet, le PAS devrait être approuvé au plus haut niveau de tous les secteurs concernés du gouvernement. Il établit des priorités d'action claires (par exemple des réformes politiques, juridiques, institutionnelles ou des investissements) pour résoudre les problèmes transfrontaliers prioritaires identifiés dans l'ADT. Dans ce sens, le PAS doit être soutenu dans une large mesure par les Politiques, les Stratégies et les interventions nationales contenues dans les plans d'actions nationaux spécifiques à la gestion des ressources en eau existants au niveau national, régional et international adoptés par les pays (Algérie, Bénin, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Nigeria). Ces textes ne prennent, souvent, pas en compte explicitement la gestion concertée des eaux souterraines transfrontalières.

Compte tenu du fait que les stratégies et les plans régionaux et nationaux doivent être alignés avec les politiques (ils sont d'ailleurs conçus pour mettre en œuvre ces dernières), il est important d'examiner les mesures nécessaires à la réforme de ces politiques afin de refléter la nouvelle vision de gestion intégrée et conjointe/conjonctive des ressources en eau de surface et souterraine. Et pour cause, le modèle hydrogéologique a mis en évidence les relations hydrauliques étroites entre ces deux types de ressources en eau.

Cependant, nombre de Politiques, Stratégies et plans existants relatifs à la gestion et à l'aménagement des ressources en eau ne tiennent pas suffisamment compte de la nécessité d'intégrer à la fois les ressources en eau de surface et souterraine.

Dans ce contexte, il est préconisé d'élaborer et de définir des éléments de politique pour soutenir la gestion durable et concertée des ressources en eau et d'alimenter la formulation du PAS de l'ITTAS.

2. OBJECTIFS

L'objectif global de la consultation est de définir des éléments de politique pour la gestion intégrée et concertée des ressources en eau, plus spécifiquement des eaux souterraines de l'ITTAS en lien avec les eaux de surface.

Plus spécifiquement, la consultation devra permettre de :

- Analyser les rapports de l'état des lieux des textes juridiques, des politiques, des aspects institutionnels déjà réalisés dans le cadre de l'initiative GICRESAIT³ puis d'ITTAS, de gestion des ressources en eau de l'ensemble des sept (07) pays concernés ;
- Réaliser un état de lieux complémentaire à l'échelle sous-régionale et régionale (Organismes de bassins, Institutions sous-régionales, ...) soutenant les Politiques et Stratégies de gestion conjointe/conjonctive des Eaux souterraines et de surface et leurs écosystèmes associés ;
- Évaluer les politiques et mécanismes institutionnels liés à la gestion et à l'aménagement des eaux de surface et souterraines à l'échelle régionale ;
- Formuler des recommandations pour des réformes politiques en vue de soutenir la poursuite de l'intégration de la gestion conjointe/conjonctive des eaux souterraines et de surface transfrontalières dans les plans et stratégies nationaux ;
- Proposer au niveau régional des éléments de politique portant sur les réformes juridiques, politiques, institutionnelles sur la base des meilleures pratiques, pour soutenir la poursuite de l'intégration de la gestion conjointe/conjonctive des eaux souterraines et de surface transfrontalières dans les plans et stratégies régionaux ;
- Tirer des conclusions et formuler des recommandations au niveau régional, en particulier en soutien aux investissements nécessaires du PAR et du PAS de l'ITTAS pour la résolution des problèmes transfrontaliers prioritaires identifiés dans l'ADT ;
- Faire adopter les éléments de politiques assortis de sa stratégie de mise en œuvre par l'ensemble des pays.

² Thème n°1 : Gestion efficace des eaux souterraines ; Thème n°2 : Réduction de la forte minéralisation des eaux souterraines (fluorures, ...); Thème n°3 : Lutte contre les pollutions d'origines diverses (minière, domestique, agricole, industrielle); Thème n°4 : Adaptation aux extrêmes climatiques; Thème n°5 : Gestion/Planification intégrée Eaux de surface - Eaux souterraines (activités agro-pastorales).

³ Gestion intégrée et concertée des ressources en eau des systèmes aquifères d'Iullemeden, de Taoudeni/Tanezrouft et du Fleuve Niger

3. RESULTATS ATTENDUS

Dans le cadre de cette consultation, les principaux résultats attendus sont :

- Un état des lieux des textes juridiques, des politiques, des stratégies, du cadre institutionnel, des normes, etc. de gestion des ressources en eau de l'ensemble des sept (07) pays de l'ITTAS est réalisé et analysé;
- Les options de politique, portant sur les réformes juridiques, politiques, institutionnelles, normatives en vue de soutenir la poursuite de l'intégration de la gestion conjointe/conjonctive des eaux souterraines et de surface transfrontalières dans les plans et stratégies nationaux ainsi que les investissements nécessaires pour la résolution des problèmes transfrontaliers prioritaires identifiés dans l'ADT, sont définies ;
- Une stratégie de mise en œuvre des éléments de politique pour l'intégration de la gestion conjointe/conjonctive des eaux souterraines et de surface transfrontalières dans les plans et stratégies régionaux, a été proposée ;
- Les éléments de politiques assortis de sa stratégie de mise en œuvre sont adoptés par l'ensemble des pays.

4. PRODUITS ATTENDUS

A l'issue de la consultation, les produits ci-après sont requis :

1. Un rapport sur des éléments de politique portant sur l'état des lieux et les réformes juridiques, politiques, institutionnelles, pour l'intégration de la gestion conjointe/conjonctive des eaux souterraines et de surface transfrontalières ainsi que les investissements nécessaires pour la résolution des problèmes transfrontaliers prioritaires identifiés dans l'ADT.

Tous les documents doivent être disponibles en français ou en anglais.

5. PROFIL ET QUALIFICATIONS DU CONSULTANT

5.1. Formation et expériences

Éducation

Le/la candidat(e) à retenir devra être Titulaire d'au moins un Diplôme universitaire, Master, Ingénieur ou Ph.D en gestion des ressources naturelles, en particulier les eaux souterraines ;

Expériences

Le/la candidat (e) à retenir devra disposer d'un référentiel pertinent des expériences suivantes :

1. Démontrer une expérience de 15 ans en planification, en analyse/formulation de politiques/stratégies et développement de cadres juridico-institutionnels de préférence dans le secteur de l'eau et de l'environnement, du développement durable ;
2. Avoir conduit trois (03) missions similaires dans au moins en Afrique subsaharienne ;
3. Avoir une connaissance des problématiques et des développements récents du secteur de l'eau dans la sous-région et des défis à relever ;

Maîtrise de l'outil informatique et Langues

1. Outils informatiques : Maîtrise du pack Microsoft Office (Word, Excel, Power Point, ...)
2. Langues : Une maîtrise parfaite du français et de l'anglais aussi bien à l'écrit qu'à l'oral est indispensable.

5.2. Compétences requises

Le consultant doit posséder les qualifications et l'expertise suivantes :

4. Une bonne compréhension des principes et approches de la gestion intégrée des systèmes aquifères en particulier dans un contexte transfrontalier ;
5. Une forte sensibilité aux thématiques transversales (Genre, populations vulnérables etc.) ;
6. Une bonne connaissance en planification, en analyse/formulation de politiques/stratégies et développement de cadres juridico-institutionnels de préférence dans le secteur de l'eau et de l'environnement, du développement durable ;
7. Des compétences analytiques et préparation de rapports de haute qualité;
8. Une excellente capacité de communication.

6. LIVRABLES, DUREE ET REMUNERATION

6.1. Livrables

Le consultant devra assurer la production des livrables suivants et leur remise aux échéances et suivant les modalités de revue et validation précisées Tableau ci-après

- **Livable 1** : Rapport de démarrage de la mission intégrant les observations et orientations portées par l'Observatoire du Sahara et du Sahel sur le plan de travail, le chronogramme détaillé et le sommaire proposé par le consultant ;
- **Livable 2** : Un draft du document des éléments de politique assorti de sa stratégie de mise en œuvre ;
- **Livable 3** : rapport final du document des éléments de politique assorti de sa stratégie de mise en œuvre ainsi des rapports des ateliers et réunions de concertation réalisés.

Tableau 1 - Liste de livrables, efforts et les dates de réception des livrables

Livable	Effort Hommes/jours	Dates de réception
L1 : Rapport de démarrage	01	Cinq jours (05) jours de travail effectifs après la tenue de la réunion de cadrage
L2 : Un draft du document des éléments de politique assorti de sa stratégie de mise en œuvre	10	Cent vingt (120) jours de travail effectifs pour compter de signature du contrat
L3 : Version définitive du document des éléments de politique assorti de sa stratégie de mise en œuvre ainsi que le plan d'investissement y compris les annexes	02	Quinze (15) jours de travail effectifs pour compter de l'atelier de validation régional
Total	13	

NB :

- Les délais indiqués dans le tableau sont fournis à titre indicatif. A cet effet, le consultant devra analyser la conformité de ces délais avec son plan de travail et pourra dans sa proposition, suggérer des modifications nécessaires qu'il justifiera.
- Pour tous les livrables, l'OSS et les pays disposent de **cinq (05) jours** à compter de la date de réception du livrable pour procéder à sa revue et à sa validation. En cas d'observations, l'OSS en collaboration avec les pays, transmet ses observations au Consultant qui a **cinq (05) jours** de travail pour intégrer les observations dont les insuffisances.
- Tous les livrables sont à fournir sous forme électronique (document Microsoft Word avec des synthèses en PowerPoint), le Document Cadre validé est fourni en format PDF.

6.2. Durée et rémunération

L'effort global nécessaire pour la conduite de la présente prestation est estimé à 13 hommes/jour, répartis sur **six (06) mois** calendaires. Le paiement du montant des honoraires sera effectué par l'OSS sur le compte spécifié par le consultant à la validation par l'OSS du travail demandé selon les modalités ci-après :

Tableau 2 - Modalités de paiement de la consultation

Tranche	Conditions de paiements	Montant
Tranche 1	Validation du livrable 1 par l'OSS	20 % du montant total du contrat
Tranche 2	Validation du Document provisoire des éléments de politique assorti de sa stratégie de mise en œuvre (Livrable 2) par l'OSS	50% du montant total du contrat
Tranche 3	Validation du Document final des éléments de politique assortis de sa stratégie de mise en œuvre (Livrable 3) par l'OSS	30% du montant total du contrat

7. PRESENTATION DU DOSSIER

La sélection des offres comprendra deux étapes : Une première étape relative à l'évaluation des offres techniques suivie d'une seconde étape relative à l'évaluation des offres financières.

7.1. Offres techniques

- Une proposition technique de 5 pages maximum justifiant leur qualification à délivrer, de façon satisfaisante et dans les délais, les services de haute qualité au terme de la consultance demandée, la proposition d'une méthodologie succincte expliquant l'approche, la façon dont la consultance sera réalisée ainsi que d'un plan de travail comprenant les différents livrables dont la réalisation sera rattachée aux modalités des paiements ; l'offre technique comprendra également une proposition de sommaire du document des éléments de politique à élaborer.
- Un Curriculum Vitae établissant le niveau de formation exigé ainsi qu'une expérience dans des domaines de l'étude ou ceux similaires selon le modèle standard de CV de l'OSS téléchargeable au lien suivant : [[Modèle CV OSS](#)] ;
- Un tableau détaillant les références pertinentes relatives à la mission (adresse mail, téléphone, fonction, Ville/Pays et organisation) ;
- Autres références jugées utiles ;
- Modèle de déclaration sur l'honneur dûment rempli.

7.2. Offres financières

L'offre financière comprendra les pièces suivantes :

- Une fiche de soumission de l'offre financière conformément au formulaire en **annexe 1** ;
- Ventilation du prix forfaitaire conformément au formulaire en **annexe 2** (exprimé en USD), indiquant tous les coûts de la mission, ventilés en frais remboursables et divers.

8. EVALUATION

La sélection des offres comprendra deux étapes : Une première étape relative à l'évaluation des offres techniques suivie d'une seconde étape relative à l'évaluation des offres financières.

8.1. Offres techniques

L'évaluation et la comparaison des offres techniques se feront séparément et indépendamment de toute considération financière. Elle sera notée sur **100 points sur la base des critères mentionnés dans le tableau ci-dessous**.

Pour être éligible, l'offre technique du candidat doit obtenir la **note minimum de 70 sur 100**.

8.2. Offres financières

L'évaluation financière ne concernera que les offres des soumissionnaires pré-qualifiés après l'évaluation technique.

Les notes des offres financières (Nf) seront calculées comme suit :

$Nf = 100 \times Fm/F$, avec :

- Nf : Note financière du soumissionnaire
- Fm : Proposition financière la plus basse des offres retenues techniquement
- F : Proposition financière du soumissionnaire

8.3. Evaluation finale

Les offres seront classées en fonction de leur note globale (NG) selon la formule suivante :

$NG = [Nt \times (70\%)] + [Nf \times (30\%)]$

- NG : Note globale
- Nt : Note technique
- Nf : Note financière

Le choix du sera porté sur l'offre ayant obtenu la note globale (NG) la plus élevée.

Tableau - Barème de notation de l'offre technique

Éléments	Points
Diplôme : Minimum Bac+5 en gestion des ressources naturelles, en particulier les eaux souterraines	15
Restitution analytique et reformulée d'une bonne compréhension de la mission, des responsabilités du consultant et des objectifs de la mission	20
Méthodologie de travail, incluant une table de matières cohérente dans ses parties, pertinent dans la réalisation de l'objectif global et des objectifs spécifiques et le contexte du projet et Plan de travail adapté au délai de la mission	20
Expérience en planification, en analyse/formulation de politiques/stratégies et développement de cadres juridico-institutionnels de préférence dans le secteur de l'eau et de l'environnement, le développement durable :(Minimum de 15 ans et au moins 3 missions concluantes de volume et de complexité similaires)	30
Des expériences pertinentes dans la gestion des ressources en eau dans un contexte transfrontalier (au moins 2 expériences)	15
Total	100

9. MODALITES DE SOUMISSION ET DATE LIMITE

Les offres doivent être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante : procurement@oss.org.tn en mentionnant la référence : **Elaboration des « éléments de politique de gestion du Système Aquifère d'Iullemeden-Taoudéni/Tanezrouft (ITTAS) [AC/OSS/ITTAS_Consultant-International/170823-14] »** dans l'objet du mail.

La date limite de la réception des offres est fixée au **17 septembre 2023 à 23h59 (Heure de Tunis) et 22h59 (GMT)**.

10. ANNEXES

Annexe 1 - Fiche de soumission de la proposition financière

Offre adressée à (entité de passation de marché et d'élimination) :	
Date de l'offre financière :	
Numéro de référence du marché :	
Objet du marché :	

Le prix total de notre offre est : _____

Nous confirmons que les tarifs indiqués dans notre offre financière sont fixes et fermes pour la période de validité et ne feront l'objet d'aucune révision ou variation.

Offre financière autorisée par :

Signature : _____ **Nom** _____

Position : _____ **Date :** _____

Autorisé pour et au nom de :

Le Consultant : _____

Signature et cachet du représentant légal du Consultant

Annexe 3 - Modèle de déclaration sur l'honneur

Objet de l'appel d'offres :

Je, soussigné (nom et prénom) :

Nationalité :

Agissant en qualité de :

Raison sociale :

Adresse :

Inscrit au registre du commerce sous le n°leà.....

Matricule fiscal :

• **Déclare sur l'honneur :**

1. N'avoir jamais été en liquidation judiciaire et n'avoir jamais fait l'objet d'aucune poursuite judiciaire pour quelques motifs que ce soit ;
2. M'engager à ne pas recourir, par moi-même ou par personne interposée, à des pratiques pouvant être qualifiées de malversation, de fraude ou de corruption dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du présent marché ;
3. M'engager dans le cas où mon offre est retenue, à respecter les procédures en vigueur à l'OSS et l'obligation de réserve et du secret professionnel pour tous les faits et/ou informations que j'aurais à connaître.

• **Certifie** l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur et dans les pièces fournies dans mon offre.

• **Certifie** que je n'ai aucun lien de parenté avec aucune personne recevant une rémunération quelconque de l'OSS

• **Reconnais** avoir pris connaissance que toute imprécision ou erreur et tout manquement pouvant être relevée dans le contenu de mon offre ainsi que le non-respect des conditions de participation, sont des causes de rejet de ma candidature.

Fait à.....le.....

Signature et cachet du représentant légal du Consultant